

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- les achats des médicaments à l'étranger en cas d'absence des vignettes ou codes-barres une facture du pharmacien est exigée en plus de l'ordonnance du médecin prescripteur

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée une fois par an.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com  
 Prise en charge : pec@mupras.com  
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

W21-840306

198580

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 12547

Société : Royal Air Maroc

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

EL FOULANI Kabil

Date de naissance :

09/02/1985

Adresse :

RES LES CHAMPS OU APPT B12 ENNASSIM  
CASABLANCA

Tél. : 06 61 16 69 37

Total des frais engagés : 921,6# Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : 07/03/24

EL FOULANI Kabil Age: 21

Nom et prénom du malade :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Lien de parenté :

Nature de la maladie :

Affection longue durée ou chronique :

ALD

ALC

Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA

Signature de l'adhérent(e) : A

Le : 07/03/2024



## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
07/03/24	Ces	1	250	Dr. LAHLOU AHMED PEDIATRE 01088930 Casablanca 57-6263

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 <b>PHARMACIE AL INARA</b> <b>BP 1000 SOUALINA</b> <b>92700 BOUCEN PHAR</b>	07-03-2024	671,60

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

## AUXILIAIRES MEDICAUX

AUXILIAIRES MEDICAUX						Montant détaillé des Honoraires	
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre					
		A M	P C	I M	I V		

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

**Important :**

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

**Docteur Ahmed LAHLOU**  
*Pédiatre*  
*Réanimation néonatale*

**الدكتور أحمد لحلو**  
اختصاصي في أمراض الأطفال والرضع  
إنعاش الرضع

07/03/2024

**EL FOULANI YAKOUT**

8,60

Doliprane 100 (1 boite)  
1/2 suppo x 4/j si fièvre  
411,00  
Hexaxim ( 1 dose )

Rotarix ( 1 dose )

252,00

621,60

PPV 8DH60  
PER 10/26  
LOT M3442

Pharmacie AL  
Mme LAHLOU SOU  
Docteur En Phar  
921 923 Bd 2 Mars  
Tél 0522 21 40 32

Suspension injectable en seringue préremplie  
Suspe  
Vacci  
polior  
Diph  
(inacti  
Vacun  
recom  
adsorb  
Sanofi-aventis Maroc  
Route de Rabat-R.P.1,  
Aïn sebâ Casablanca  
HEXAXIM 0,5ML 1F 2  
A 1 SP  
P.P.V: 411,00 DH  
6 118001 082063  
1 seringue préremplie (0,5 ml) avec  
1 pre-filled syringe (0,5 ml) with 2 ml  
1 jeringa prellenada (0,5 ml)

GlaxoSmithKline Maroc  
Aïn El Aouda  
Région de Rabat  
PPV: 252,00 DH  
ID: 65405  
6 118001 142361

903 Avenue 2 Mars . 1<sup>er</sup> étage Casablanca. Tel : 0522526263 / 0522527083. GSM : 0661196260  
شارع 2 مارس . الطابق الأول. الدار البيضاء. الهاتف 903 0661196260 / 0522527083 / 0555526263

INP 91088930

Docteur Ahmed LAHLOU

Pédiatre

Réanimation néonatale

الدكتور أحمد لحلو

اختصاصي في أمراض الأطفال والرضع

إنعاش الرضع

07/03/2024

EL FOULANI YAKOUT

Honoraires CS: 250 Dh

Dr. LAHLOU AHMED  
PEDIATRE  
INP : 91088930  
903, Av.2 Mars Casablanca  
Tel : 0522526263 / 0522527083  
0661196260 / 0522527083 / 0555526263

903 Avenue 2 Mars . 1<sup>er</sup> étage Casablanca. Tel : 0522526263/ 0522527083. GSM :0661196260  
شارع 2 مارس . الطابق الأول. الدار البيضاء. الهاتف 903  
INP 91088930